COMPTE-RENDU du 02 Février 2015

En préambule, Madame R. FOURNON-GOHIER remercie pour sa présence Madame Marie-Jeanne JAFFRES, déléguée à la Fondation du Patrimoine pour le Département de l'Aude invitée à venir présenter les actions d'accompagnement auprès des collectivités territoriales pour la sauvegarde du patrimoine.

La rencontre a pour but d'apporter une information sur les moyens et outils financiers capables de soutenir le programme de restauration de la toiture de l'Eglise.

Sont exposées les conditions d'adhésion et les modalités d'aides financières constituées par les souscriptions publiques et le mécénat d'entreprises.

Au terme de l'entretien, monsieur le Maire propose de mettre le dossier à l'étude et remercie Mme JAFFRES pour son intervention.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze et le deux Février à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pascal VALLIERE suite à une convocation envoyée le 28 Janvier 2015.

NOM ET PRÉNOM	Р	Α	POUVOIR A
VALLIERE Pascal	Х		
RAYNAUD Fabienne	х		
MAYNADIE Philippe	х		
FRAISSE Marie-Claude	х		
MOULS Bernard	х		
FOURNON GOHIER Régine	х		
PUEO Jean-François	х		
LACHAISE Michel		х	FRAISSE M.CI
SLOWTHER Valérie	х		
PEREZ Edouard	х		
LACUBE Sylvie	х		
SANCHEZ Marie-Christine	х		
MANI Raouf	х		
PERRIER Françoise	х		
HOLZ Bernard	х		

Secrétaire de séance : M. J. F. PUEO est nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

SUPPRESSION DE LA Z.A.C. DE JOUARRES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suivant délibération du 18 Novembre 2014, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de Jouarres s'est prononcé sur la suppression de la Zone d'Aménagement Concertée de Jouarres.

Il rappelle que conformément aux dispositions prévues en la matière, il convient que le Conseil Municipal prenne acte de cette décision pour validation.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal,

Vu la délibération Comité Syndical du S.M.A.J. en date du 18 Novembre 2014 portant approbation de la suppression de la ZAC de Jouarres,

PREND ACTE et VALIDE la décision telle que notifiée à l'ensemble des communes du territoire de la Z.A.C.

Adopté à l'unanimité des membres présents

AMENAGEMENT PLACE J. GASTOU – RENOUVELLEMENT DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL

Accord du Conseil Municipal pour présenter une nouvelle demande de subvention avec un projet d'aménagement revisité.

Adopté à l'unanimité des membres présents

EGLISE - RESTAURATION TOITURES ET GESTION E.P. – RENOUVELLEMENT DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION D.R.A.C.

Accord du Conseil Municipal pour présenter une nouvelle demande de subvention après adaptation du programme aux possibilités financières de la Commune.

Adopté à l'unanimité des membres présents

SUBVENTION FONCTIONNEMENT MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'échéance au 14.02.2015 du contrat C.U.I. consenti à Monsieur Luc MARC affecté à la Médiathèque. Il expose que ce contrat non renouvelable par la Commune peut faire l'objet d'une nouvelle convention « contrat aidé à hauteur de 70% » entre l'Etat et l'association « Les lecteurs de l'Amicale Laïque ».

Considérant la charge financière à supporter par l'association, soit la somme de 355 €/mois (charges comprises) pour 20h/hebdomadaires, il propose de couvrir par une subvention la dépense générée par cet emploi.

Adopté à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS DIVERSES

- Collecte O.M. : Accord de principe sur le projet de cuves semi enterrées en remplacement des containers 750 l.
- Réhabilitation Immeuble de LA POSTE : Vérifier possibilités de déplacer le bureau de poste dans le local « Ancienne Pharmacie » afin de mettre un projet à l'étude.
- Aménagement de la Place J. Gastou : plan d'aménagement à revoir pour privilégier un espace de convivialité.
- espaces verts paysagés : rappel des murets en pierres sèches réalisés « Route de Siran » par les employés communaux, travaux à poursuivre à l'entrée du lotissement « Les jardins de Zoé ».
- Logement communal : accord de principe pour attribuer à Monsieur Gilbert LECORPS le logement du Marché n° 5 Place J. Gastou.
- Boulodrome : Présentation du projet d'extension du local du boulodrome. Travaux à réaliser par les employés communaux.
- Remplacement des ponceaux : Accord pour une participation financière de Monsieur Bernard TOURNE aux travaux de remplacement du ponceau au lieu-dit « CADIRAC ».
- photocopieurs : Accord pour mise en vente des 2 photocopieurs CANON avec annonce à diffuser sur le site « Le Bon Coin ».
- Stationnement Foyer : nécessité de règlementer le stationnement devant l'accès au foyer afin de permettre sans encombre les entrées et sorties de véhicules.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00.